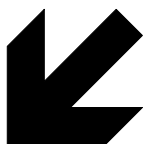


Vous pouvez voter :



Soit au lycée

JEUDI 10 OCTOBRE 2019
de 8h30 à 16h00

Pour cela :

- Rendez-vous au bureau de vote situé à l'entrée du lycée.
- déposez votre bulletin de vote.

Soit par correspondance

Au plus tard le **10 octobre 2019**
avant la fermeture du scrutin 16h

Date de réception au lycée

Pour cela :

1. Mettez le bulletin choisi dans la petite enveloppe, sans signe apparent.
2. Glissez cette enveloppe dans l'enveloppe pré imprimée en complétant toutes les rubriques. N'oubliez pas de signer.
3. Deux possibilités s'offrent à vous :
 - vous pouvez expédier votre vote par la poste en affranchissant l'enveloppe au tarif en vigueur.
(*attention aux délais d'acheminement*).
 - vous pouvez déposer ou faire déposer votre enveloppe au secrétariat du proviseur.

IMPORTANT

Toute rature, signe distinctif sur le bulletin ou panachage entraînent la nullité de votre vote.
Le secret du vote devant être préservé, ne rien inscrire sur l'enveloppe contenant le bulletin.